

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 MAI 2009**

L'an deux mil neuf, le vendredi 29 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. BOURGEOIS, MEUNIER, Mmes BORDE, DAILLY, M BARRIER, Mmes BATREAU, CORMON, M. JABAUD, Mmes PERIGAULT, C. RICHARD, AOUT, MM. SOMME, JUARROS, Mmes SAFORCADA, IMIOLEK, MM. BERGER, GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mmes BERGER-JUBIN, DAMON, M. GAUTRELET.

POUVOIRS :

M. RAGU à M. BOURGEOIS
M. GUERIN à M. BERGER
M. JACKSON à M BARRIER
Mme MERICI à M. SOMME
M. HERVOIR à M. GLEYZE
Mme BOUFFENY à Mme C. RICHARD
M. PETIT à Mme CORMON

SECRETARE DE SEANCE :

Mme DAILLY

AFFECTATION DU RESULTAT M14 – BUDGET GENERAL

23/009

M. BOURGEOIS présente le dossier.

La section d'investissement présente pour l'exercice 2008 un excédent de financement de 1 565.00 €.

Les restes à réaliser présentent un déficit de 150 164.00 €.

La section de fonctionnement présente un excédent de 713 492.98 €.

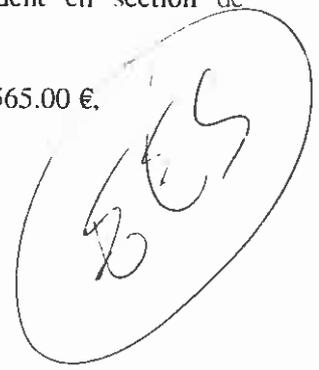
Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'affecter au 1068 (Réserves) en section d'investissement une somme de 148 599.00 €.

Le solde, soit 564 893.98 € est reporté au compte 002 en excédent en section de fonctionnement.

Considérant l'excédent de financement de la section d'investissement de 1 565.00 €,

Considérant le besoin de financement des restes à réaliser de 150 164.00 €,

Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de 713 492.98 €,



APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, par **21 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER JUBIN, MM. HERVOIR, GAUTRELET),

AFFECTE au compte 1068 (Réserves) en section d'investissement la somme de **148 599.00 €**.

CONSERVE le solde, soit **564 893.98 €** en excédent de fonctionnement au compte 002.

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET EAU

M. BOURGEOIS présente le dossier.

La section d'investissement présente pour l'exercice 2008 un besoin de financement de **46 804.91 €**.

Les restes à réaliser présente un besoin de financement de **298 034.00 €**.

La section de fonctionnement présente un excédent de **54 782.19 €**.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'affecter au compte 1068 la totalité de l'excédent de fonctionnement de **54 782.19 €**.

Considérant le déficit d'investissement de 46 804.91 €,

Considérant le déficit des restes à réaliser de 298 034.00 €,

Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de 54 782.19 €,

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, par **21 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER JUBIN, MM. HERVOIR, GAUTRELET),

AFFECTE au compte 1068 la totalité de l'excédent de fonctionnement soit **54 782.19 €**.

AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ASSAINISSEMENT

(Arrivée de M. MEUNIER)

M. BOURGEOIS présente le dossier.

La section d'investissement présente pour l'exercice 2008 un excédent de **241.42 €**.

Les restes à réaliser présente un déficit de financement de **93 727.00 €**.

La section de fonctionnement présente un excédent de **155 515.46 €**.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer afin d'affecter au compte 1068 une somme de **93 485.58 €** et de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement, soit **62 029.88 €** au compte 002.

Considérant l'excédent d'investissement de 241.42 €.

Considérant le déficit des restes à réaliser de 93 727.00 €.

Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de 155 515.46 €.

APRES DELIBERATION, le Conseil municipal, par **22 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER JUBIN, MM. HERVOIR, GAUTRELET),

AFFECTE au compte 1068 une somme de **93 458.58 €**.

REPORTE le solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002, soit **62 029.88 €**

